

MEMENTO D'UTILISATION DE BOOKY POUR L'ACCES A L'ESPACE MUNICIPAL DE LA CHOISILLE

LE BADGE

Pour utiliser les courts de l'Espace Municipal de la Choisille il faut être en possession d'un badge.
En vente **au prix de 5,00 €**.

LES UNITÉS

Les badges doivent contenir des unités pour effectuer des réservations :

● Fondettois(e)	1 unité par court :	9,85 €
	1 carte de 10 unités :	87,75 €
● Comité d'Entreprise	1 unité par court :	11,00 €
	1 carte de 10 unités :	98,75 €
● Hors commune	1 unité par court :	12,25 €
	1 carte de 10 unités :	109,75 €
● Adhérents ASF / COS	1 unité par court :	3,10 €
	1 carte de 10 unités :	27,40 €

Ces tarifs sont votés et révisés chaque année par les membres du Conseil Municipal.

L'achat de badge et d'unités s'effectue à la Direction de la Jeunesse, de L'Éducation et des Sports de la Mairie.

LA RÉSERVATION D'UN CRÉNEAU HORAIRE, SUR PLACE

Vous pouvez réserver un créneau jusqu'à J + 7 (ex. un jeudi pour le jeudi suivant).

La centrale de réservation avec son mode d'emploi est située dans le sas d'entrée de l'Espace Municipal de La Choisille, accessible par l'escalier au bas du parking.

Les créneaux de tennis et badminton durent 1h00. Ils sont accessibles tous les jours de 8h30 à 22h30. Les créneaux de squash durent 45 minutes et sont accessibles de 8h30 à 22h45.

RÉSAWEB

Vous avez également la possibilité de réserver un créneau horaire par internet à l'adresse suivante <http://choisille.fondettes.fr>.

Votre identifiant et mot de passe nécessaires vous seront communiqués à la mairie au Service Education Jeunesse.

Identifiant :

Mot de passe :

Vous devrez changer ce mot de passe dès la première utilisation en cliquant sur le bouton « Gérer mon compte » puis sur l'onglet « Paramètres d'identification ».

Pour effectuer votre réservation, vous cliquerez sur le bouton « Réserver un créneau », choisirez votre aire de jeu ainsi que la date et l'heure du créneau. L'unité sera alors débitée.

En cas d'annulation, elle sera recreditée automatiquement.

JOUER A L'ESPACE MUNICIPAL DE LA CHOISILLE

1- Accès au parking

2- Présentez votre badge devant le lecteur en bas de l'escalier pour accéder au sas.

3- Présentez votre badge devant le lecteur situé à gauche de la porte à l'intérieur du sas d'entrée pour accéder aux vestiaires au **maximum 10 minutes avant le début de votre réservation**. Cette action allumera la lumière de votre court.

4- Pour accéder aux courts de tennis extérieurs, vous devez présenter votre badge devant la centrale de réservation et appuyer sur le bouton d'ouverture de la porte du court choisi. La gâche de la serrure restera débloquée 2 minutes. La porte grillagée pourra alors être ouverte (par vous ou votre partenaire resté sur place).



Pour jouer au tennis sur les courts intérieurs, privilégiez les terrains 1 et 2 qui sont déjà installés à cet effet. Vous pouvez toutefois utiliser le terrain 3 sous condition d'installer vous même le filet entreposé le long du mur et de le remettre en place en fin de séance.



APRÈS AVOIR JOUÉ

Vous veillerez à ranger le matériel utilisé.

SECURITE

En cas d'urgence, un défibrillateur ainsi qu'un téléphone de secours, sont à votre disposition face au vestiaire hommes :

pompiers 18

SAMU 15

gendarmerie 17

services techniques municipaux 02 47 88 11 20 (9h-12h et 13h30-17h30 du lundi au vendredi)

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation et des Sports au 02 47 88 11 19 de 9h00 à 12h00 puis de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi ou par mail à echoisille@fondettes.fr.